

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 916

Artikel: Le prix du football : cinquante millions pour douze clubs
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018283>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cinquante millions pour douze clubs

(cfp) Nos lecteurs sportifs ont souvent de la peine à comprendre pourquoi ils doivent payer si cher leur place pour assister à un match de football qui ne leur donne pas nécessairement satisfaction. Mais au fait, à combien se monte le chiffre d'affaires d'un club? Quel est le prix des places? Pourquoi augmente-t-il ou baisse-t-il? La lecture de quelques journaux alémaniques fournit des réponses qui nous permettent de comprendre que nous sommes en face d'entreprises classables, pour la Ligue natio-

nale A (douze clubs), dans la catégorie des entreprises moyennes. Les clubs des autres catégories sont soit des entreprises moyennes, soit des petites entreprises, en bref des PME.

Les budgets

Une double page de la *SonntagsZeitung* (17.7) indique le budget de la saison des douze clubs de la Ligue A. Seul celui du FC Lugano manque et celui du FC Sion est indiqué comme approximatif, mais *Blick* (5.8) a confirmé le chiffre, en l'élevant légèrement.

Le club ayant le plus fort budget est le Servette FC (6 millions). Les plus modestes sont le FC Wettingen et l'AV Bellinzona (chacun 2 millions). En faisant l'addition des sommes publiées, tenant compte des chiffres de *Blick* pour Sion, on arrive à un total supérieur à 42 millions pour onze clubs. Le budget de Lugano n'étant certainement pas inférieur à celui de Bellinzona et sachant que certaines caisses sont alimentées par des prestations non comptabilisées de mécènes, nous arrivons sans peine à un total proche de cinquante millions pour une saison de LNA.

Qui fournit ces fonds?

Les spectateurs

Le magazine *Schweizer Woche* a donné des indications sur les stades et les prix d'entrée. Alors que l'AC Bellinzona ne peut offrir que 2625 places, dont 750 couvertes, Lausanne-Sports et Grasshopper-Club en offrent chacun près de 40 000. BSC Young Boys approche même le chiffre de 60 000. Pourtant, le prix des places, sauf à Berne, varie peu en fonction de l'offre.

Places de tribunes les plus chères: 30 fr (6 clubs, dont depuis peu Sion). Au Hardturm, où Grasshopper a réduit les prix pour attirer les spectateurs, cette somme permet de bénéficier d'une loge. Les tribunes les moins chères sont à Berne (YB): 22 fr, et partiellement à Lausanne (20 et 25 fr). Les places debout coûtent de 15 fr (Sion) à 10 fr

(7 clubs). Des réductions de prix sont parfois accordées aux jeunes, aux personnes âgées et à diverses catégories socio-professionnelles.

Les maillots

Nous ne disposons que de six données. Pour Sion, c'est clair. M. André Luisier (*Nouvelliste*), qui couvre un tiers des frais du club, a des maillots portant la publicité de son journal. Dans les autres cas, le produit de la publicité sur maillots rapporte entre 500 000 fr (Grasshopper) et 180 000 fr (FC Saint-Gall). A remarquer le fait amusant qu'un match entre Aarau et Lucerne fait s'opposer des maillots de deux publicités du groupe de communication Ringer (Ringier-Aarau, *Luzerner neueste Nachrichten-Lucerne*). Bien des questions ne sont pas résolues au moment de conclure, mais le fait est que le sport n'a pas seulement un aspect ludique. Ses aspects économiques restent souvent dans l'ombre — sauf au moment des transferts — comme si beaucoup avaient peur de devoir avouer que tout se paie, même le jeu lorsqu'il devient spectacle. ■

EN BREF

Les Lucernois n'ont pas de pétrole, mais le directeur de l'office du tourisme a des idées. On connaît déjà l'histoire des mariages spectacles proposés aux Japonais. On connaît moins les arrangements offerts au Koweïtiens qui leur assurent qu'ils auront de la pluie pendant leur séjour d'au moins une semaine à Lucerne.

Un hebdomadaire d'Obwald présentait récemment Walter Reinhard à ses lecteurs. C'est le plus vieux prêtre du demi-canton. Il y a bien longtemps, à Paris, il a été vicaire d'une paroisse en même temps que celui qui est devenu Mgr Lefebvre.

Une des croisières sur le Léman prévoit, à l'arrêt de Thonon, un pot d'accueil baptisé «John Périer», en souvenir d'un Suisse qui tenta de rallier le Chablais à la cause helvétique lors du rattachement de la Savoie à la France.

La pollution existe même en Valais

Pour agir, une large prise de conscience politique est nécessaire. Car il n'y a pas si longtemps, la pollution n'existant officiellement pas en Valais, question de ne pas nuire à l'image de marque touristique du canton. Un pas a été fait avec la brochure *Options cantonales en matière de protection de l'environnement* parue ce printemps (voir DP 901) et qui, à défaut de propositions concrètes, a au moins le mérite de reconnaître que le problème existe. L'agriculture y est d'ailleurs aussi désignée, du bout des lèvres, comme une des sources de pollution à cause de l'emploi massif et répété de produits phytosanitaires... ■